

50 Milliards en deux mois

A la suite de la remise, le 5 novembre dernier, du rapport Gallois sur la compétitivité, le premier ministre, Jean Marc Ayrault, a annoncé le lendemain les mesures retenues par son gouvernement pour son «*pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi* ». D'emblée, il a annoncé qu'il reprenait «*la quasi-totalité des préconisations de M. Gallois* ».

Le gouvernement vient donc de décider un nouveau plan de rigueur de 20 milliards d'euros, au nom de la «*compétitivité* ».

20 milliards que les employeurs ne paieront plus, et qui seront à la charge des salariés.

La France n'est pas la Grèce nous dit-on. Certes, mais on en prend le chemin à toute allure.

Ce plan de 20 milliards s'ajoute aux 30 milliards d'euros de coupes budgétaires et d'augmentations d'impôts dans le cadre du projet de budget de l'état pour 2013.

Ce projet de budget de rigueur n'est pas encore adopté par le parlement, que le gouvernement accentue de façon «*massive et sans précédent* » l'austérité dans le pays.

Dans un document de 50 pages, le 1^{er} ministre expose les mesures que le gouvernement souhaite mettre en œuvre pour un nouveau «*Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi* ».

Ce sont les principales mesures de ce pacte que nous détaillons.

Les Employeurs exonérés de 20 milliards d'euros supplémentaires

«*Le Gouvernement a décidé un allègement du coût du travail de 20 milliards d'euros par an... Il s'agit d'une mesure massive et sans précédent.*» indique le 1^{er} ministre.

Cet allègement, au bénéfice des patrons, sera mis en œuvre sur trois ans : 10 milliards d'euros dès la 1^{ère} année et 5 milliards supplémentaires chacune des deux années suivantes, pour aboutir à 20 milliards d'euros par an.

Le dispositif consistera en un crédit d'impôt dont le montant sera calculé en proportion de la masse salariale brute de l'entreprise, hors salaires supérieurs à 2,5 fois le SMIC.

Résultat : une baisse d'environ 6% de la masse salariale concernée (Vincent Collen, les ECHOS du 7-11)

Ce nouveau cadeau s'ajouterait aux 172 milliards d'aides dont bénéficient déjà les entreprises !!!

Qui paiera ?

10 milliards d'impôts supplémentaires

✓ **7 milliards de hausse de la TVA début 2014**

Tous les consommateurs la paient sauf les entreprises.

-Le taux normal passerait de 19,6% à 20% → Gain 2,5 à 3 milliards €

-Le taux de TVA portant sur la restauration et les travaux de rénovation des logements, passerait de 7% à 10 % → Gain 4 à 4,5 milliards €

-Le taux de TVA sur les produits de 1^{ère} nécessité baisserait passant de 5,5% à 5% → Manque à gagner de 700 millions à 1 milliard €

✓ **3 milliards de nouvelle fiscalité écologique**

-Considérant que la fiscalité environnementale n'est pas aboutie en France, ce nouvel impôt devra générer une recette d'au moins 3 milliards € d'ici 2016.

10 milliards de coupes dans les services publics et la sécurité sociale

✓ **Des économies supplémentaires**

En plus de l'effort fiscal déjà engagé dans l'été 2012 et pour 2013, à savoir une baisse des dépenses :

-10 milliards € sur le budget de l'état

-2,5 milliards € sur les dépenses de l'assurance maladie

Le pacte de compétitivité prévoit de nouvelles économies à hauteur 10 milliards € qui seront recherchées dans les dépenses de l'état, des collectivités territoriales et de la protection sociale

Cette austérité de gauche, comme celle précédente de droite, nous la combattons. C'est dans ce cadre que notre organisation, au sein du groupe Macif, a déposé ses revendications auprès de l'employeur (cf. tract du mois d'octobre).

NON à l'austérité, OUI aux Augmentations Générales de Salaire

Toute l'actualité FO sur notre site : fomacif.unblog.fr

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : **prendre contact**

me syndiquer

Pour tout contact : FEC FO

Secrétariat FO Macif
28 rue des petits Hôtels
75010 PARIS
Email : fo.macif@gmail.fr

Jacques CHATEAU

RS Comité de Groupe
Tel : 06 49 23 20 78
Email : landegav@hotmail.fr

Mathieu CORNILLAUD

Elu Comité Central Entreprise
Tel : 06 72 44 48 63
Email : mcornillaud@macif.fr